DOD ORS. DOD

REPUBLIQUE DU BENIN

aaaaaaaaaa

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-440 du 14 août 2015

Chargeant Monsieur Lionel ZINSOU, Premier Ministre, Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance, de l'intérim du Président de la République pour le Congo-Brazzaville du 14 au 15 août 2015.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- **Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- **Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement;

DECRETE:

Article 1^{er}: Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Lionel ZINSOU, Premier Ministre, Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques

Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance, est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour pour le Congo-Brazzaville du 14 au 15 Aout 2015.

<u>Article 2.-</u> Il est délégué à Monsieur Lionel ZINSOU, Premier Ministre, Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance, durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 Aout 2015

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MINISTERES 26 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.